



Communiqué de presse / Visite de site

Cholet, 15 mars 2016

La Fondation AMIPI-Bernard Vendre fête ses 50 ans sur son site historique de Cholet, le 15 mars !

La Fondation AMIPI-Bernard VENDRE célèbre aujourd'hui son cinquantenaire dans son usine historique de Cholet. À cette occasion, 11 opérateurs recevront les Médailles de l'Insertion : grâce aux apprentissages dispensés par la Fondation, ils ont été embauchés en CDI dans des entreprises locales (CAIB, Ludendo, Muliez-Flory, Tellier, Neofarm Industries, Michelin, Charrier TP SUD, Jehier et Chupin Espaces Verts). En terme de production, le site de Cholet fabrique des faisceaux principalement pour le compte de PSA Peugeot Citroën (pilotage des boîtes de vitesse mécaniques sur PEUGEOT 208 et CITROEN CACTUS, préchauffage des bougies diesel des moteurs 2 litres HDI PSA, volets arrière de la Citroën Cactus). Mi-2016, la Fondation se verra confier la fabrication des faisceaux habitacles complémentaires pour le nouvel utilitaire Peugeot Citroën. Les autres clients du site de Cholet sont les équipementiers ABC, Wébasto et ACS qui sous-traitent leurs faisceaux transpondeurs ou de toits ouvrants ou occulteurs.

Depuis 2009, cette alliance à 3 entre la Fondation, les industriels du secteur automobile et les entreprises du Maine-et-Loire a permis 15 insertions, représentant 3374 K€ de non-dépenses publiques. 20 à 25 nouvelles embauches sont envisagées d'ici 2020 sur le site de Cholet.

Depuis 50 ans, la Fondation permet à des personnes en situation de handicap cognitif de progresser via le travail manuel et de trouver leur place en entreprise. Elle dispose de 7 usines en régions Pays de Loire et Centre-Val de Loire, et emploie 700 personnes (dont 600 en situation de handicap). Ces sites sont spécialisés dans la production de câblage destiné à l'industrie automobile, et fournissent les principaux constructeurs et équipementiers. En 2005, la Fondation est reconnue d'utilité publique. Depuis 2009, la Fondation a permis à 71 opérateurs d'obtenir un CDI dans le secteur ordinaire, générant une non-dépense sociale estimée à 16,5 millions d'euros. Elle initie en 2016 deux projets d'avenir pour 2018 et 2019, à savoir la construction d'une nouvelle usine pilote à Nantes et un partenariat de Recherche-action avec le GRENE (Groupe de REcherche en Neurosciences Educatives), basé à Angers.

« On estime en France à 600 000 le nombre de personnes en situation de handicap, en capacité de travailler mais privées d'emploi. Depuis 50 ans, la Fondation AMIPI – Bernard Vendre s'engage à former des personnes déficientes intellectuelles par l'activité de câblage en usine pour leur permettre d'acquérir des apprentissages et de développer des compétences et capacités nécessaires pour s'insérer dans un travail en milieu ordinaire », explique Béatrice de Gourcuff, Directeur de la Fondation en charge de la communication des stratégies.

La Fondation met en œuvre une pédagogie fondée sur le développement neuronal par le travail manuel, qui a fait l'objet de validations scientifiques dans le cadre de partenariats avec le CNRS. Dès 1985, l'activité de câblage a été identifiée comme un support d'apprentissage adapté aux besoins des publics accueillis par la Fondation. Elle permet aux opérateurs de progresser sur le plan cognitif (dextérité, coordination complexe, mémoire visuelle...) et de développer des savoir-être professionnels en vue de leur insertion.

Fournisseur de rang 1 de l'industrie automobile, AMIPI-Bernard Vendre produit et commercialise chaque année 6,5 millions de faisceaux électriques principalement pour le secteur automobile. Elle respecte les plus



hauts standards de qualité industrielle : certification ISO 9001 et ISO/TS 16949, et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 28 M€ pour une activité confiée de 500 000 heures/an sur l'ensemble de ses établissements.

Elle emploie à ce jour près de 700 personnes dont environ 600 ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés. Par le dispositif 1,2,3 Insertion, la Fondation accompagne le projet professionnel des opérateurs ainsi que les entreprises susceptibles de les accueillir en 3 étapes : Stage, Mise à disposition puis CDI. Depuis 2009, 70 CDI en entreprise ordinaire ont été signés, 119 mises à disposition et 331 stages ont été effectués.

Les métiers concernés sont diversifiés : maintenance mécanique, monteur, ajusteur, agent de fabrication, opérateur agro-alimentaire, démantèlement, équipe de collecte, agent de déchetterie, magasinier, hôte de caisse, préparateur, agent de restauration, ouvrier, peintre, agent de service. Tout comme les entreprises d'accueil : PSA Peugeot Citroën, Michelin, Décathlon, Areva, Christian Dior, SNCF...

Deux projets d'avenir d'ici 2019 !

« Notre priorité est de stabiliser l'activité industrielle ! Cela signifie 400 à 450 recrutements en 5 ans dont 50% liés à la pyramide des âges et l'insertion en entreprises ordinaires, 50% liés à l'évolution du volume d'activité. La Fondation est ainsi au cœur d'une dynamique en faveur de l'emploi des plus fragiles, qui s'appuie en amont sur les commandes de nos clients industriels et en aval sur les partenariats d'insertion que nous menons avec les entreprises de nos territoires. » confie Béatrice de Gourcuff avant de conclure sur les 2 projets d'avenir financés par la Fondation.

À Nantes, la création d'une nouvelle usine pilote, attendue pour juin 2018, pour :

- Expérimenter de nouveaux processus d'apprentissages,
- Faire un focus sur la polyvalence des opérateurs,
- Renforcer le parcours d'accompagnement diversifiés grâce à la double activité,
- Monter des partenariats scientifiques.

Un projet de partenariat Recherche-action avec le GRENE de 3 ans (mars 2016 – Juin 2019), à hauteur d'un investissement de 90 K€, pour :

- Poursuivre sur un plan neuroscientifique la démarche d'innovation en matière d'apprentissage,
- Diffuser un savoir-faire centré sur le développement des capacités cognitives en milieu industriel, en vue de l'insertion.

À propos de la Fondation AMIPI-Bernard Vendre

Dans les années soixante, Maurice Vendre, père d'un enfant atteint de trisomie, ne se satisfait pas des structures éducatives et professionnelles susceptibles de prendre en charge son fils et refuse la ségrégation dont sont victimes à l'époque, dès leur plus jeune âge, les personnes dites « handicapées mentales ». Il est convaincu que, par des apprentissages adaptés, il est possible d'aider ces personnes à développer leurs capacités cérébrales et à progresser dans l'acquisition de compétences. Il veut que son fils s'insère socialement par l'exercice d'une activité professionnelle en milieu dit normal. C'est le point de départ d'une double aventure scientifique et entrepreneuriale, vécue avec son épouse Maryse Vendre. A partir de 1960, ils mènent ensemble des travaux pédagogiques et scientifiques pour démontrer les capacités d'évolution et d'adaptation de personnes en situation de handicap mental.

De 1960 à 2005, l'Association AMIPI met en application la vision pédagogique de ses fondateurs à travers des IMP (Institut Médico-Pédagogique), des IMPRO (Institut Médico-Professionnel) et des Ateliers Protégés. En 2005, l'État donne à l'association un statut de Fondation reconnue d'utilité publique, sous la dénomination : FONDATION AMIPI - Bernard VENDRE, afin de préserver le patrimoine intellectuel et de poursuivre l'objet social. En 2015, la FONDATION AMIPI - Bernard VENDRE, emploie dans 7 usines en régions Pays de Loire et Centre plus de 600 personnes en situation de handicap cognitif. Elle a à son actif plus de 1500 insertions réussies en milieu dit ordinaire. <http://www.fondation-amipi-bernard-vendre.org/>